

RECENSEMENT DE 1989

RESULTATS - COMMENTAIRES

ET ANALYSE PROSPECTIVE POUR 1998

Le dernier recensement de la population du Territoire de Nouvelle-Calédonie a été effectué le 4 avril 1989. Depuis le mois de décembre 1989, nous en connaissons les principaux résultats, avant que n'en paraissent courant 1990 les données exhaustives en plusieurs volumes. *Kanaky* vous propose ici un résumé des premières constatations officielles, suivi d'une

tentative d'analyse prospective afin de cerner le paysage démographique, géographique, ethnique et électoral à l'échéance du référendum de 1998. Nous avons à cœur de rechercher, dans les résultats, les chiffres que les institutions en place ne mettent jamais au grand jour, comme nous l'avons fait précédemment lors des différentes élections municipales et provinciales.

Préambule l'organisation administrative du territoire comprend 32 communes que l'INSEE a regroupées entre les trois Provinces créées par la loi référendaire du 9 novembre 1988. Les résultats des recensements précédents, de 1969, 1976, 1983 ont été regroupés suivant le même découpage, afin de rendre les comparaisons possibles.

LA POPULATION DU TERRITOIRE

Au 4 avril 1989, la Nouvelle-Calédonie comptait 164.173 habitants. La population a augmenté de 63 % en vingt ans (recensements de 1969 et 1989) et de 12,9 % depuis 1983. Mais cette évolution s'est faite de manière très irrégulière avec un taux d'accroissement très fort de 1969 à 1976 (« boom » du nickel), suivi d'un tassement au moment de la récession. Depuis 1983, il est de 2 % par an.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET ÉVOLUTION

Deux Calédoniens sur trois résident dans la Province Sud, qui a, sur vingt ans, connu la plus forte progression (+ 82,7 %), mais avec un rythme annuel d'évolution ralenti depuis 1976. Par contre, depuis 1983, les Provinces Nord et Iles connaissent des rythmes annuels d'évolution en nette reprise.

Le Grand Nouméa (communes de Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Païta) rassemble près de 60 % de la population avec ses 97.581 habitants en 1989 (50.488 en 1969).

Les communes de l'intérieur se sont trouvées soumises aux variations de l'activité minière et apparaissent comme assez sensibles aux événements politiques (Thio a perdu le quart de ses habitants de 1983 à 1989).

SEXE ET ÂGE DE LA POPULATION

Le nombre d'hommes est nettement plus élevé que celui des femmes : taux de masculinité de 104,4 (95 en France métropolitaine), essentiellement imputable aux Européens avec, par contre, une prédominance féminine dans la communauté kanak (surtout dans les Iles Loyauté).

La population du Territoire est relativement jeune : 44 % de moins de 20 ans (27,9 % en métropole) avec des populations plus jeunes dans les Provinces Nord et Iles que dans la Province Sud.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR ETHNIE

Ces résultats correspondent aux ethnies d'appartenance, c'est-à-dire aux réponses données par les personnes recensées quant à leurs communautés de référence, étant donné les nombreux métissages existants sur le territoire.

La population kanak est la plus importante (44,8 %) avec 73.598 personnes dont près de 34.000 de moins de 18 ans. Elle a augmenté de 2,2 % depuis le recensement de 1983 (celui-ci apparaît plus fiable qu'on ne le pensait jusqu'alors, du fait d'attitudes de boycott à cette époque).

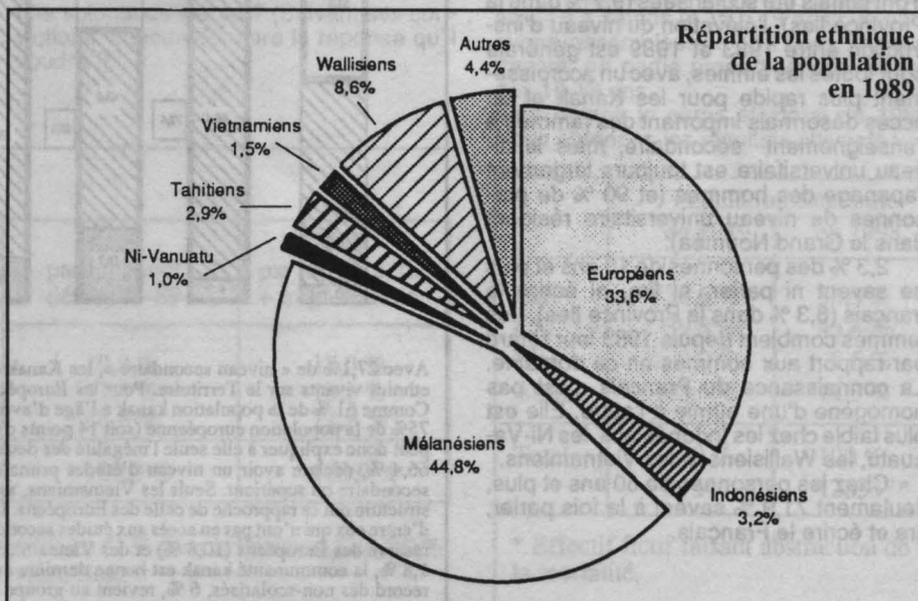
Les Européens avec 55.085 personnes (33,6 % de la population) se décomposent en Calédoniens de souche (Caldoches), immigrants des années 1960-70 et Métropolitains en poste à durée limitée ou retraités (il est à noter que les agents recenseurs n'ont pas eu le souci de diffé-

Population de Nouvelle-Calédonie par Provinces

Provinces	1983	1989
Nord	31.310	34.526
Sud	21,5 %	21,0 %
Iles	98.548	111.735
	67,8 %	68,1 %
Iles	15.510	17.912
	10,7 %	10,9 %
Territoire	145.368	164.173

rencier ces différents groupes d'Européens où les Caldoches ne représentent pas plus de 30.000 personnes, selon le croisement de différentes sources, soit environ 18 % de la population du territoire).

Les Provinces Nord et Iles sont à très forte majorité kanak. Pourtant les Kanak sont les plus nombreux dans la Province Sud : 41 % de la population kanak totale, du fait des disparités de densité de population. Les Européens sont majoritaires dans la Province Sud, qui représente, par ailleurs,



une véritable mosaïque ethnique avec ses populations kanak, wallisienne, tahitienne, vietnamienne et indonésienne.

SITUATION DE FAMILLE

On constate un taux de célibat de plus en plus élevé, du fait de la pratique courante de l'union libre et d'un état matrimonial très variable d'un groupe ethnique à l'autre.

LIEU DE NAISSANCE

78 habitants sur 100 sont nés en Nouvelle-Calédonie, mais avec seulement 69 sur 100 pour la Province Sud où, par ailleurs, vivent 95 % des personnes nées à l'extérieur du territoire, avec une forte prédominance masculine (du fait de la présence des militaires). 41,3 % de personnes nées hors du territoire ont entre 30 et 50 ans.

Les gens nés sur le territoire naissent de plus en plus à Nouméa, du fait des améliorations de transport et des infrastructures hospitalières.

NATIONALITÉ

Avec de nombreuses ethnies d'origines diverses et d'immigration récente, le Territoire comporte peu d'étrangers « administratifs », 98 % des personnes sont de nationalité française (la loi française considérant les enfants d'immigrants nés sur le territoire comme français de naissance accentue cet état de fait). Là encore, un fort excédent masculin apparaît chez les étrangers, qui sont d'autre part concentrés dans le groupe d'âge des 30-50 ans.

MOUVEMENTS MIGRATOIRES

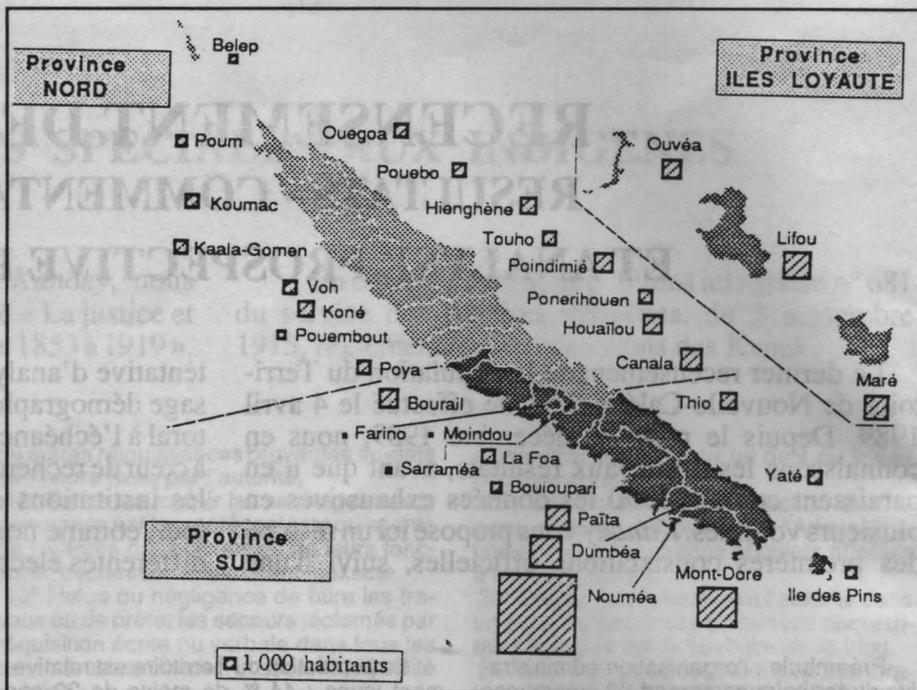
Les mouvements internes sont pour partie le résultat de fluctuations économiques (activité minière) ainsi que celui de la situation politique. Dans les migrations entre communes, c'est l'attraction de la Province Sud qui domine, tout comme d'ailleurs dans le cadre de la migration externe (à 79 % européenne entre 1983 et 1989).

NIVEAU D'ÉTUDE ET CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

5,2 % des personnes de 6 ans et plus n'ont jamais été scolarisées (9,7 % dans la Province Iles), l'élévation du niveau d'instruction entre 1983 et 1989 est générale pour toutes les ethnies, avec un accroissement plus rapide pour les Kanak et un accès désormais important des femmes à l'enseignement secondaire, mais le niveau universitaire est toujours largement l'apanage des hommes (et 90 % de personnes de niveau universitaire résident dans le Grand Nouméa).

2,3 % des personnes de 10 ans et plus ne savent ni parler, ni lire, ni écrire le français (6,3 % dans la Province Iles). Les femmes comblent depuis 1983 leur retard par rapport aux hommes en ce domaine. La connaissance du Français n'est pas homogène d'une ethnie à l'autre. Elle est plus faible chez les Indonésiens, les Ni-Vanuatu, les Wallisiens et les Vietnamiens.

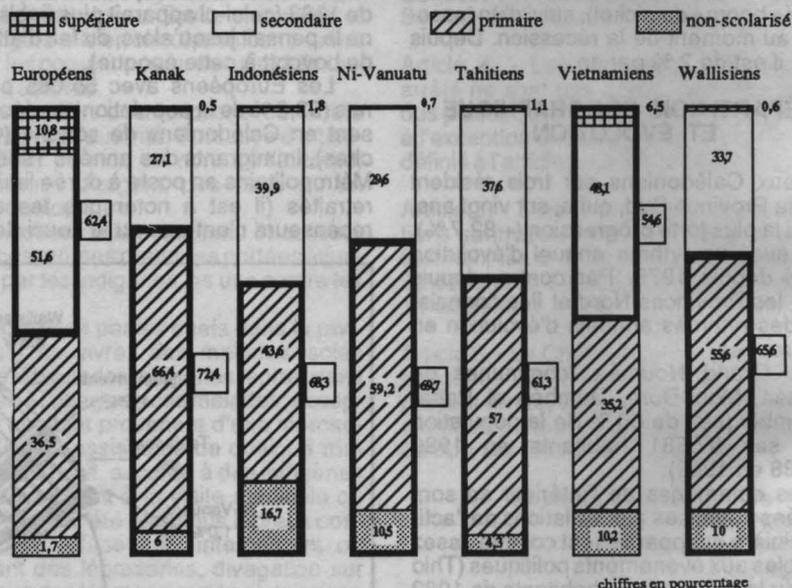
Chez les personnes de 60 ans et plus, seulement 71,9 % savent à la fois parler, lire et écrire le Français.



Répartition de la population par Province et par ethnie

Provinces	Eur.	KK	Ind.	Van.	Tah.	Viet.	Wal.	Autres	Total
Nord	15,7	78,7	2,0	0,3	0,6	0,2	0,8	1,7	100
Sud	44,3	25,8	4,0	1,4	4,1	2,1	12,4	5,9	100
Iles	1,3	98,1	0,1	0,1	0,1		0,1	0,2	100
Nlle-Cal.	33,6	44,8	3,2	1,0	2,9	1,5	8,6	4,4	100
Gd Néa	45,7	21,6	4,3	1,5	4,5	2,4	13,5	6,5	100

Niveau d'études selon l'ethnie (population de plus de six ans)



Avec 27,1% de « niveau secondaire », les Kanak obtiennent le pourcentage le plus faible de toutes les ethnies vivants sur le Territoire. Pour les Européens, le chiffre est de 51,6 %, soit 24,5 points d'écart. Comme 61 % de la population kanak a l'âge d'avoir suivi des études secondaires (plus de 14 ans) contre 75% de la population européenne (soit 14 points d'écart cette fois), la jeunesse de la population kanak ne peut donc expliquer à elle seule l'inégalité des deux communautés face à l'école. Une majorité de Kanak, 66,4 %, déclare avoir un niveau d'études primaires tandis que 62,4 % des Européens ont un niveau secondaire ou supérieur. Seuls les Vietnamiens, avec 54,6% de niveau secondaire ou supérieur, ont une structure qui se rapproche de celle des Européens. Les autres groupes ont, comme les Kanak, plus de 50% d'entre eux qui n'ont pas eu accès aux études secondaires. Le niveau d'études supérieures reste le domaine réservé des Européens (10,8 %) et des Vietnamiens (6,5 %). Les autres ethnies oscillent entre 0,5 % et 1,8 %, la communauté kanak est bonne dernière avec 0,5% (322 Kanak en tout). A l'autre extrémité, le record des non-scolarisés, 6 %, revient au groupe kanak.

COMMENTAIRES ET ELEMENTS D'ANALYSE PROSPECTIVE POUR LE REFERENDUM TERRITORIAL DE 1998

A partir des évolutions révélées par les résultats des différents recensements de 1969, 1976, 1983 et 1989, nous nous sommes attachés à tenter de projeter ces mêmes évolutions jusqu'en 1998, date de l'échéance référendaire territoriale qui doit décider de l'avenir du Territoire. Certes, les résultats obtenus ne sont qu'indi-

catifs de tendances et de grands blocs en terme de pourcentage, en particulier, nous avons été obligés de faire l'impasse sur la mortalité de 1989 à 1998, ce qui équivaut à considérer qu'elle restera semblable aux années précédentes, tant en pourcentage global qu'en disparités ethniques.

EVOLUTION GÉOGRAPHIQUE

Sur la base de l'évolution démographique de 1983 à 1989 (période choisie pour ne pas prendre en compte le « boom » du nickel et sa récession) et en croisant les chiffres concernant l'évolution du territoire avec ceux des Provinces, une population totale d'environ 194.000 habitants est envisageable en 1998 (à moins de mouvements de population importants non prévisibles actuellement). En tenant compte par ailleurs des migrations internes des Provinces Nord et Iles vers la Province Sud observées entre 1983 et 1989 (qui peuvent, il est vrai, s'inverser dans le cadre de la nouvelle gestion provinciale), nous obtenons le tableau A.

Ceci nous indique que, sans une politique volontariste conséquente, le poids de la Province Sud ne cessera de s'accroître et que les Provinces Nord et Iles, représentant déjà une part relativement faible de la population, ne cesseront de se vider.

En ce qui concerne le Grand Nouméa représentant en 1989, 59,4 % de la population totale avec 97.581 hab., la même démarche prospective le porte à près de 118.000 hab. en 1998, soit 60,5 % de la population totale prévisible (et même 62 % si l'on tient compte de l'évolution de 1976 à 1989, 1976 marquant la fin du « boom » du nickel, soit la fin de l'immigration massive et un certain retour en tribus).

Tableau A :

	1989 % population totale du territoire	1998 par rap. évol. dém. 83-89	1998 par rap. évol. dé. + migr. interne
Province Nord	21,0 %	19,8 %	17,0 %
Province Iles	10,9 %	11,4 %	10,1 %
Province Sud	68,1 %	68,8 %	72,9 %
Territoire	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Note : en 1989, la communauté kanak se répartie en 41 % dans la Province Sud, 36 % dans la Province Nord et 23 % dans la Province Iles.

EVOLUTION ETHNIQUE

Compte tenu de mots d'ordre de boycott en 1983, nous avons considéré l'évolution entre 1976 et 1989. Nous sommes parvenus aux résultats suivants

	1976	1989	1998
Européens	38,1 %	33,6 %	30,5 %
Kanak	41,7 %	44,8 %	47,0 % ¹
Wallisiens	7,2 %	8,6 %	9,6 %
Autres	13,0 %	13 %	13 %
Territoire	100 %	100 %	100 % ²

¹ soit 91.000 hab. environ
² prévision 194.000 hab. environ

Ce tableau nous montre qu'en 1998, la population kanak, bien que de plus de 91.000 personnes, ne sera pas majoritaire sur le plan ethnique, contrairement aux chiffres avancés par le gouvernement français lors des Accords de Matignon. Jean-Marie Tjibaou s'en était d'ailleurs rendu compte après coup et nous en avait fait part à l'automne 1988. Y avait-il eu erreur ou une volonté délibérée ? (Suivant ses convictions, chacun donnera la réponse qu'il voudra !)

Par ailleurs, en 1989, la Province Sud représente 94 % des Européens, 97 % des Wallisiens et 41 % des Kanak (pour le Grand Nouméa 81 % des Européens, 93 % des Wallisiens et 28,6 % des Kanak). Sauf mouvement inverse volontariste, 1998 verra toujours le plus grand nombre des Kanak vivre dans la Province Sud (avec 30% de la communauté kanak vivant dans le Grand Nouméa).

EVOLUTION ÉLECTORALE

Etant donné le « gel » électoral prévu pour 1998, où seuls les personnes présentes sur le Territoire en 1988 pourront voter, soit les adultes de 1988 et les enfants de plus de 8 ans atteignant 18 ans en 1998, il est possible de tenter d'avoir une image prospective de l'électorat lors de l'échéance de 1998 (cf. Tableau B, page suivante).

Certes, nous avons dû procéder par approximation

— du fait des classifications 0 à 4 ans et 5 à 9 ans du recensement 1989, que nous avons rassemblées en 0 à 8 ans, en soustrayant, en partie proportionnelle, la part des 9 ans,

— et des classifications 0 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 à 14 ans et 15 à 19 ans que nous avons rassemblées en 0 à 17 ans, en soustrayant, en partie proportionnelle, la part des 18-19 ans, pour obtenir le corps électoral de 1989. Nous obtenons les résultats suivants

	Population électorale	
	en 1989	en 1998
Eur.	38,6 %	36,5 %
KK	39,8 %	43,6 %
Wal.	8,0 %	8,6 %
Autres	13,6 %	11,3 %
Total	100 % 99547	100 % 128337*

* Effectif fictif faisant abstraction de la mortalité.

Tableau B : Ethnies selon le groupe d'âge quinquennal

Gpe d'âge	Eur.	KK	Ind.	Van.	Tah.	Viet	Wal.	Autres	Total
0- 4 ans	4737	9925	314	174	412	108	1586	1038	18294
5- 9 ans	4384	9581	343	170	431	139	1599	895	17542
10-14 ans	4413	9242	468	198	520	189	1900	790	17720
15-19 ans	5163	8644	572	207	614	254	2231	765	18450
20-24 ans	4589	6605	528	139	474	232	1711	578	14856
25-29 ans	4792	5729	524	150	397	238	1176	582	13588
30-34 ans	4917	4710	448	134	300	233	766	492	12000
35-39 ans	4458	4121	372	153	301	205	680	425	10715
40-44 ans	4133	3513	272	168	360	230	693	380	9749
45-49 ans	3456	2876	263	96	312	227	555	326	8111
50-54 ans	2655	2462	207	37	272	113	474	301	6521
55-59 ans	2218	1997	157	25	180	65	342	251	5235
60-64 ans	1739	1613	147	12	90	39	214	149	4003
65-69 ans	1240	1107	110	11	57	57	117	99	2798
70-74 ans	826	748	193	4	16	69	77	60	1993
75-79 ans	732	443	198	4	8	45	45	50	1525
80-84 ans	401	197	48	1	5	11	11	26	700
85-89 ans	181	69	23			5	7	10	295
90-94 ans	43	9	1		1	2		2	58
95 & +	8	7	3			-	2	-	20
Total	55085	73598	5191	1683	4750	2461	14186	7219	164173

Les chiffres de population en âge de voter en 98 sont obtenus en retranchant les populations de 0 à 8 ans des chiffres de chaque communauté de 1989.



Là encore, il apparaît que, si le poids relatif de l'électorat kanak ne cesse de s'accroître et celui de l'électorat européen de diminuer

du fait des caractéristiques de jeunesse et de vieillissement respectives des populations concernées,

— par contre l'électorat kanak, qui n'est indépendantiste aujourd'hui qu'à 80 %, ne représentera encore qu'environ 43 % à 44 % de l'électorat total en 1998, l'obligeant par là même à rechercher des alliances extérieures (telle que la communauté wallisienne, par exemple, du fait de son caractère identique de colonisé historique, ou bien des fractions de l'électorat européen).

La grande jeunesse de la communauté kanak a pour effet que de nombreux enfants kanak ne seront pas encore en âge de voter en 1998. Certes, la tendance n'en continuera pas moins et à terme, après l'an 2000, la population kanak deviendra majoritaire, démographiquement et électoralement.

Les chiffres ont, là encore, fait l'objet d'erreurs ou d'escamotage lors des Accords de Matignon, à une période, certes, où le recensement de 1989 n'était pas encore effectué, mais où les recensements antérieurs étaient disponibles (d'autant que celui de 1983 apparaît comme satisfaisant aux dires des spécialistes de l'INSEE.)

En conclusion, le recensement de 1989 vient à point pour permettre de voir un peu plus clair dans l'évolution future du territoire. Verra-t-on dans l'avenir une intégration massive des populations kanak dans le cadre de la Province Sud de plus en plus présente, tant démographiquement qu'économiquement, ou une partition entre un Sud peuplé et riche et des « kanakstans » au Nord et dans les Iles, relativement vides et pauvres, ou encore une indépendance. Mais, s'il n'y a plus discussion sur le corps électoral, à partir de la revendication traditionnelle et reconnue par l'ONU, suivant laquelle seul le peuple colonisé doit se prononcer sur son avenir (ce qui verrait la victoire des indépendantistes kanak), celle-ci ne pourra être qu'une indépendance de compromis du fait de l'obligation d'alliances pour que la communauté kanak puisse obtenir une quelconque majorité.

Il n'est pas inutile de souligner que les indépendantistes kanak ont toujours défendu la reconnaissance d'autres ethnies dans le cadre de l'Indépendance Kanak et Socialiste. Mais les chiffres ci-dessus leur font obligation, dans le cadre du corps électoral défini par les Accords de Matignon, de formaliser par avance et par alliances, le caractère multiracial de l'indépendance.

Mais, du fait des erreurs dans les chiffres prospectifs démographiques et électoraux présentés à la délégation kanak lors des entretiens de Matignon, et au vu des résultats du recensement 1989 qui les confirment, n'y a-t-il pas lieu de se mobiliser pour obtenir une rediscussion du corps électoral de 1998 étant donné que les Accords ont été signés sur des données fausses ?

Daniel GUERRIER

Sources INSEE Première n° 40, sept.89, INSEE Première n° 41, sept 89 INSEE Résultats n° 24, déc. 89, Démographie société n° 2 déc.89. « Images de la population de Nouvelle-Calédonie Principaux résultats du recensement 1989 ».